



## PROCÈS-VERBAL

#15 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par vidéoconférence, le **LUNDI 13 NOVEMBRE 2023** à 16 h.

### SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Alex Bottausci, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur André Porlier, secrétaire corporatif adjoint.

Les membres du conseil excusent l'absence de Monsieur Sylvain Le May. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 16 h 51, l'assemblée débute.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2023-135 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2023

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa  
APPUYÉ par monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2023-136 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 10 NOVEMBRE 2023

PROPOSÉ par madame Laurence Parent  
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 10 novembre 2023.

CA-2023-137 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU BUDGET PRÉLIMINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

VU le rapport de la directrice exécutive – Finances, approvisionnement, affaires juridiques, normes et conformité et trésorerie

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell  
APPUYÉ par madame Gracia Kasoki Katahwa

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° de prendre acte du dépôt du budget préliminaire de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2024 pour des revenus et des dépenses équivalant à **1 772 901 059 \$** selon le document joint à la recommandation;

2° d'autoriser le dépôt du budget 2024 préliminaire à la Ville de Montréal aux fins d'adoption par le conseil d'agglomération de Montréal;

La notion de budget préliminaire est présente, étant donné qu'aucune confirmation n'a été donnée par l'ARTM en lien avec la rémunération 2024 pour la STM.

CA-2023-138 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 16 h 53.

Les résolutions CA-2023-135 à CA-2023-138, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du  
conseil d'administration**

**Secrétaire corporatif adjoint**

---

**ÉRIC ALAN CALDWELL**

---

**ANDRÉ PORLIER**